

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15](#)  
(5)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Victor Versigny, 15 décembre 1863](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Victor Versigny, 15 décembre 1863

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Versigny, Victor \(1819-1872\)](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 décembre 1863](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Versigny, Victor \(1819-1872\)](#)

Lieu de destination4, rue Saint-Honoré, Paris

### Description

RésuméGodin transmet à Versigny une copie de son examen des faits présentés par Esther Lemaire revue par ses soins et l'informe qu'il a demandé à Oudin-Leclère de l'informer de la procédure du tribunal de Vervins. Il lui demande s'il est utile de lui

fournir une note sur les préventions à son égard à Guise : « Comme précédent à la position exceptionnelle que je possède à Guise, j'ai eu à souffrir dans l'opinion par suite des événements de 1848. Je me trouvais par hasard à Paris à la révolution de février qualifié de socialiste. Avec cela, vous pouvez comprendre le reste. »  
SupportQuelques mots du texte sont formés à la mine de plomb par-dessus l'encre de la copie au bas du folio.

## Mots-clés

[Conflit, Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Événements cités

- [Révolution française de 1848 \(22-25 février 1848, Paris\)](#)
- [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités[Vervins \(Aisne\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomOudin-Leclère, Louis (1803-1885)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéDroit/Justice

BiographieAvocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

---

NomVersigny, Victor (1819-1872)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Fouriérisme
- Politique
- Profession libérale

BiographieAvocat, homme politique et fouriériste français né en 1819 à Gray (Haute-Saône) et décédé en 1872 à Paris. Victor Versigny soutient sa thèse de droit à Dijon en 1841 et il s'inscrit au barreau de Besançon. Après la révolution de février 1848, Versigny et son frère Agapite s'efforcent de propager la doctrine fouriériste à Gray. Victor Versigny est élu en mai 1849 représentant de la Haute-Saône à l'Assemblée législative, où il siège à gauche. Opposant actif de Louis-Napoléon Bonaparte, il trouve refuge, après le coup d'État du 2 décembre 1851, à Bruxelles puis à Neuchâtel (Suisse) où il accueille Victor Considerant et François Cantagrel. Il rentre en France en 1863 et reprend ses activités d'avocat à Paris. Il réside alors au 4, rue Saint-Hyacinthe à Paris. François Cantagrel le met en relation avec Jean-Baptiste André Godin qui a alors besoin d'un avocat dans le

procès en séparation qui oppose l'industriel à son épouse Esther Godin-Lemaire.

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation1 p. (499r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Le 15<sup>e</sup> juil 1664 499

Monsieur Versigny

pour éviter un retard que je croi  
inutile je vous adresse ci joint la copie rusee  
de l'opinion sommaire que vous m'avez  
adrecee, je ne puis pas que mon adresse  
est devenue inutile de versins y est rien ajute  
ni rien change, mais si vous pensez que  
copie lui soit necessaire je la lui adresserai  
aussitot votre réponse, je lui envoie comme  
vous me le demandez a vous tenir au courant  
de l'etat de la procedure

comme je prends a la position capitale  
que je possede a Guise, j'ai eu a souffrir  
sans l'opinion par suite des événements  
de 1648. je me trouvais par hazard  
a Paris a la resolution de février  
qualifié de séditieux avec cela sans pouvoir  
comprendre le fait, on me dit il par necessaire  
que je vous donne une note a ce sujet car  
si j'ai pu effacer un certain nombre des  
preventions que cela avait fait naître  
contre moi il en reste certainement encore  
quelques mauvaises rumeurs de la present  
et agréer mes sentiments bien Désirés

Je n'oublie pas rien de me dire  
si vous trouvez assez étendu et détaillé ce que j'ai ajute  
a votre travail

Godin